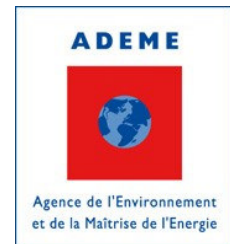


Communiqué de presse

18 février 2009



Philippe Van de Maele, nouveau président de l'ADEME

Philippe Van de Maele a été nommé président du conseil d'administration de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie lors du conseil des ministres du 18 février 2009, sur proposition de Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Il remplace Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie depuis le 21 janvier 2009.

A 47 ans, ce Polytechnicien et ingénieur des Ponts et chaussées quitte le poste de directeur adjoint du cabinet de Jean-Louis Borloo où il était en charge notamment du suivi des lois Grenelle.

Responsable du Service des Grands Travaux à la Direction Départementale de la Haute-Garonne puis Responsable du Service du Port et de l'Aéroport à la Direction Départementale de l'Équipement de la Martinique, ses premières expériences en Direction Départementale l'ont amené à gérer la réforme du statut des dockers et de la manutention portuaire en Martinique.

En 1994, il rejoint le cabinet du Ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer où il est nommé conseiller technique chargé de l'environnement, des infrastructures et du logement. Il est ensuite nommé conseiller technique du Ministre de la ville, en charge des aspects développement économique, emploi et logement. Puis au ministère de l'Équipement, il devient chargé de mission auprès du Directeur de la Direction des Routes.

Philippe Van de Maele poursuit ensuite sa carrière à Washington. Modernisation d'infrastructures publiques, développement municipal, il officie au sein de la Banque Interaméricaine de Développement puis prend les rênes du département Énergie, Transports et Communication de World Business, Inc.

A son retour en France, il est nommé Directeur Adjoint du Cabinet du ministre délégué à la Ville. En 2004, il crée l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) dont il devient le Directeur général et oeuvre au Programme National de la Rénovation Urbaine jusqu'en 2007.

Philippe Van de Maele prendra ses fonctions le 2 mars au matin.



L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr

Relations presse ADEME - Lowe Stratéus

Marie-Caroline Leroux - Delphine Launois - Stéphanie Laurent
01 40 41 55 01 - servicedepresseademe@lowestrategie.com